

N° DOSSIER SPANC

DEMANDE DE DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(à adresser en 4 exemplaires à la mairie de la commune sur laquelle est située l'immeuble)

Date de dépôt en mairie

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

1

DEMANDEUR

NOM, Prénom (ou raison sociale)

Adresse actuelle (n°, rue, lieudit)

.....

Code Postal : VILLE :

Téléphone du domicile :

Téléphone portable :

2

TERRAIN

Adresse du lieu de réalisation du dispositif :

.....

Code Postal : VILLE :

N° de cadastre de la parcelle : Section :

N° du permis de construire ou de la déclaration préalable (s'il y a lieu) :

4	9																		
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

3

CARACTÉRISTIQUES DES LOCAUX

Habitation : Neuve Transformation Agrandissement

Nombre de pièces : 1 2 3 4 5 6 7 Autres :

Mode d'alimentation en eau : Adduction publique Puits

Nombre de personnes vivant ou devant vivre dans l'immeuble : _____

4

FILIÈRE RETENUE

- Sol perméable qui permet le traitement et l'évacuation des eaux usées par infiltration dans le sol
Eaux usées ⇒ Fosse toutes eaux ⇒ Epandage souterrain (sous réserve du respect des règles d'éloignement : 35m du puits)
- Sol peu perméable qui ne permet le traitement et l'infiltration des eaux usées qu'en période sèche
Eaux usées ⇒ Fosse toutes eaux ⇒ Filtre à sable vertical non drainé (tertre) ⇒ Epandage souterrain
- Sol imperméable qui ne permet pas l'infiltration, mais dénivelé suffisant (>1m) avant rejet
Eaux usées ⇒ Fosse toutes eaux ⇒ Filtre à sable vertical imperméabilisé ⇒ Rejet vers exutoire (1)
- Sol imperméable qui ne permet pas l'infiltration et dénivelé insuffisant avant rejet
Eaux usées ⇒ Fosse toutes eaux ⇒ Filtre à sable vertical imperméabilisé ⇒ Pompe de relevage ⇒ Rejet vers exutoire (1)
- Autre solution :

(1) Cadre 6 à compléter obligatoirement si vous n'êtes pas propriétaire de l'exutoire

5

CARACTÉRISTIQUES DES INSTALLATIONS PROJETÉES

- Fosse toutes eaux : Volume :
- Épandage : Longueur : Nombre de tranchées :
- Filtre à sable vertical : Drainé Non drainé
- Dimensions : Longueur : Largeur : Hauteur :
- Relevage : Avant traitement Après traitement Volume :
- Exutoire (1) : Privé Communal Départemental (2)
- Nom de l'entreprise qui effectuera les travaux :

(1) Cadre 6 à compléter obligatoirement si vous n'êtes pas propriétaire de l'exutoire
(2) Autorisation à solliciter auprès de votre Agence Technique Départementale

6

AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE DE L'EXUTOIRE

(fossé, ruisseau,...)

(si vous n'êtes pas vous-même propriétaire)

Je soussigné (Nom et Prénom) :

propriétaire de l'exutoire, autorise le déversement des rejets du dispositif d'assainissement non collectif faisant l'objet de la présente demande, dans l'exutoire dont je suis propriétaire.

Observation(s) éventuelle(s) du propriétaire de l'exutoire :

A le

Signature :

7 AUTORISATION DE PASSAGE DE CANALISATION D'ASSAINISSEMENT

(sur un terrain dont vous n'êtes pas le propriétaire)

En terrain privé

Je soussigné (Nom et Prénom) :
propriétaire du terrain, autorise la réalisation et le passage de canalisation d'assainissement sur le dit terrain.

Sous voirie communale ou départementale

Demande d'autorisation de voirie à transmettre à la mairie pour instruction par les services compétents

A le

Signature :

8 ATTESTATION DE NON UTILISATION DU PUIIS POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

(à remplir par le propriétaire du puits)

Je soussigné (Nom et Prénom) :
propriétaire du puits, certifie que le dit puits n'est pas destiné à l'alimentation en eau potable.

A le

Signature :

9 ENGAGEMENT DU PÉTITIONNAIRE

Le pétitionnaire certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé, s'engage à entretenir les installations conformément aux règlements en vigueur et à s'acquitter de la redevance en vigueur à la date du contrôle.

L'accès de ma propriété au personnel du service public d'assainissement non collectif de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement sera maintenu.

A le

Signature :

10 OBSERVATIONS PRÉALABLES DU MAIRE

(sur l'aptitude du sol à l'infiltration, présence de nappe, de puits, problèmes sanitaires, ...)

.....
.....

La demande de visite de contrôle sera adressée avant remblaiement à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement – Service Public d'Assainissement Non Collectif.

La visite de vérification des installations sera effectuée par un technicien du SPANC.

A le

Signature :

INFORMATIONS

Vous avez décidé de déposer une demande de permis de construire ou une déclaration préalable concernant une habitation, ou de réhabiliter une habitation existante.

Le terrain que vous avez choisi n'est pas desservi par un réseau d'assainissement collectif

Votre habitation devra être assainie par un dispositif non collectif.

La conception d'une telle installation est complexe et nécessite l'intervention d'un technicien compétent.

A cet effet, il vous sera demandé de fournir dans le dossier, une étude qui définira la ou les solution(s) possible(s) compte tenu des caractéristiques de votre parcelle. Le choix de la filière d'assainissement définitif sera issu de cette étude et les éléments techniques principaux reportés dans le dossier de demande d'assainissement non collectif (cf. imprimé cadres 1 à 5).

Cette étude devra être réalisée par un spécialiste.

Vous trouverez, ci-joint, un cahier des charges type et une liste non exhaustive des sociétés spécialisées.

PIÈCES A FOURNIR AU BUREAU D'ÉTUDES SPÉCIALISÉ

Il vous appartiendra de lui transmettre les documents suivants :

- Un plan de situation sur fond de carte IGN au 1/25 000e.
- Un extrait cadastral avec le n° de la parcelle concernée (voir en Mairie d'implantation de la construction)
- Un extrait du plan de zonage de l'assainissement communal, lorsque celui-ci existe.
- Un plan de masse à une échelle adaptée au projet (1/50^{ème} à 1/500^{ème})

**A L'ISSUE DE L'ÉTUDE, FOURNIR DANS LE DOSSIER DÉPOSÉ EN MAIRIE ou AU SPANC
(en 4 exemplaires chacun)**

- **L'imprimé de demande d'assainissement non collectif**
- **La synthèse de l'étude de filière**
- **Le rapport complet**
- **Les documents cartographiques suivants :**
 - Plan de situation sur carte IGN au 1/25 000ème (taille minimum de 20 cm x 15 cm) ;
 - Plan détaillé de la zone étudiée à l'échelle cadastrale (1/2 500ème ou 1/1 000ème) ;
 - Plan d'implantation de l'habitation et des ouvrages d'assainissement (à l'échelle) au 1/500ème, ainsi que la localisation des sondages et du test de perméabilité ;
 - Profil en long de l'installation au 1/100ème avec notamment les côtes du terrain naturel et les côtes du fil d'eau.
- **Annexe**
 - Documentation technique récente correspondant au type de système d'assainissement proposé (Norme XP DTU 64-1, mise en œuvre d'un assainissement non collectif, de mars 2007)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser :

- **Au Service Public d'Assainissement Non Collectif** – 25 Quai Carnot – BP 301- 49408 Saumur cedex

- **À la Mairie de votre domicile**

- **À la D.D.A.S.S. du Maine et Loire, Service Environnement** – 26 ter, rue de Brissac – 49047 ANGERS – Téléphone : +33(0)241257631